

La rue, on Partage



<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Bulletin d'information de l'association

N° 53 Mars – Avril – Mai 2011

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun

EDITO

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2011

du samedi 19 février 2011 au MESCLUN CAFE, 7 rue Chevalier Paul à Toulon

8h45 : Accueil convivial des adhérents et invités au Mesclun Café avec boissons et viennoiseries.

9h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale avec 43 adhérents présents ou représentés.

En préalable nous avons une pensée pour Bernard Robert, notre précieux conseiller en communication, qui se trouve à l'hôpital Renée Sabran : nous lui souhaitons un rétablissement dans les meilleurs délais.

Le président lit le rapport moral et d'activité. Approbation à l'unanimité.

La trésorière, Pauline Cooper nous présente le rapport financier en équilibre dont le détail a été vérifié par la commissaire aux comptes, Marthe Séjourné. Approbation à l'unanimité.

9h50 : Rapport des commissions : 'Transports en commun' par Michel Vandenbrouck pour le réseau bus et Jean-Pierre Malaspina pour les TER', 'Vélos' par Patrice Le Blanc, 'Piétons' par Marc Braendlin

10h 30 Rapport des antennes locales. Les groupes locaux observent sur le terrain et font des remarques auprès des collectivités, ce qui permet dans certains cas des améliorations pour les usagers. Nous invitons tous les adhérents à transmettre leurs observations sur le terrain aux correspondants locaux ou directement au conseil d'administration.

10h50 : Élection du Conseil d'Administration

Le tiers sortant est composé de : Jean Jacques Haure Placé, Marc Braendlin, Bernard Robert, Pierre Jouffret, qui sont tous candidats. Jean-Paul Klein est candidat pour rejoindre le conseil d'administration.

Tous ces candidats sont élus à l'unanimité des votants. Le nouveau bureau sera désigné à la prochaine réunion du CA le 10 mars

11h15 : Bilan et perspective d'actions avec les associations partenaires

- Jean François Guyetand, président du Collectif « Un Tramway pour l'Agglomération Toulonnaise », nous rappelle l'adéquation du Tramway avec les besoins en déplacement des personnes pour l'agglomération 5000 passagers par heure et par sens sur l'axe lourd est-ouest. Les moyens financiers sont là : contribution transport des entreprises, subventions de l'état. L'abandon de ce projet serait une pénalité pour le développement de l'agglomération de Toulon. Il nous expose les actions réalisées en 2010 : nombreux stands de signatures auprès des habitants de l'aire Toulonnaise, plus de 8000 signatures obtenues. Lettres aux élus de Toulon Provence Méditerranée et au Ministre de l'environnement, conférences, débats, information des médias.
- Gilles Lehmann du Collectif Vélo, « Masse Critique » nous rappelle les balades-découvertes chaque 1^{er} jeudi du mois, départ à 18h15, esplanade supérieure de la Gare routière. Les contacts avec les élus permettent de présenter les besoins des cyclistes, dont le plus urgent est la traversée entre l'est et l'ouest de Toulon et la création d'un véritable réseau cyclable.
- Marc Tottet de Tous à Vélo nous expose le besoin et la faisabilité d'une piste cyclable en bord de mer entre les deux parties du village de Saint-Mandrier. TVD soutient l'action du collectif qui défend ce projet.
- Alexandra Salacroup de la FOL nous montre les avantages pour les associations de faire de la mutualisation de moyens ou d'objectifs avec d'autres associations. L'aboutissement d'un partage de moyens et de personnes augmenterait nos possibilités d'action et pourrait aboutir à une création d'emploi. En 2011, avec l'aide de la FOL 83, nous explorerons la possibilité d'une mutualisation avec les associations qui ont déjà été partenaires dans des actions : Culture et Communication, Mer et Nature, École des Parents et l'AUVDD : Association Universitaire Varoise pour le Développement Durable.

Cette assemblée se termine à 12h30 par un repas partagé au Mesclun Café avec des échanges cordiaux informels autour d'un sympathique couscous.

Maurice

Rapport moral et d'activité

Depuis la dernière assemblée générale, il y a un an, notre association a travaillé de façon régulière avec des moyens matériels qui s'améliorent grâce à une subvention du Conseil Régional et à la collaboration avec Culture et Communication qui nous héberge au Mesclun Café. Nous avons développé nos informations sur les déplacements doux et la sécurité routière en particulier vers les jeunes. Je rappelle que notre association est indépendante et non partisane politiquement, cependant nous interpellons les politiques de façon positive pour qu'ils prennent en compte les besoins en développement des déplacements doux. Nous appuyons nos argumentations sur les travaux des associations nationales FNAUT, Fubicy, droits du piéton, Rue de l'Avenir ainsi que les documents officiels des organismes tels que le CERTU.

Le conseil d'administration s'est réuni chaque deuxième mardi du mois de 18h à 20h pour gérer l'organisation et définir les choix de l'association. Chaque 4^{ième} jeudi nous avons eu une réunion technique (journal, commissions). Remercions :

- ceux qui ont œuvré pour le bulletin qui a paru 4 fois en 2010: Patrice le Blanc, le rédacteur en chef, Catherine Maumet pour la frappe et la mise en page, et tous ceux qui ont écrit des articles ou participé à l'expédition de plus 200 exemplaires chaque fois.
- ceux qui ont participé à l'organisation des manifestations, 'tous à Vélo', 'journée du patrimoine', 'journée de l'environnement', 'Masse critique' » (Bernard Robert, Pauline Cooper, Louis Russo, Jean-Jacques HP, Patrice, Pierre).
- ceux qui s'occupent de la gestion de l'association: de la comptabilité (Pauline), du fichier des adhérents (Jean Jacques HP), des demandes de subvention (Bernard).
- Ceux qui ont assisté aux réunions consultatives des collectivités et font des courriers de remarques aux administrations : Marc Braendlin, Marc Jouffret, Jean-Jacques Haure-Placé, Patrice, et aux réunions des associations auxquelles nous sommes affiliés (Michel Vandenbroucke, Philippe Cretin, Jean-Jacques Vauray, Jean-Pierre Malaspina).

L'antenne locale de Saint Maximin est coordonnée par Pierre Jouffret. Nos correspondants locaux font en particulier un travail au niveau des écoles.

A Hyères des contacts sont pris par Marthe Séjourné avec la mairie pour solliciter des améliorations dans les déplacements doux.

A La Seyne JJ Haure Placé et Pauline Cooper agissent efficacement sur le terrain (manifestations, rencontre des élus, courriers...).

Nos **groupes de travail** Transports en commun, Tramway, Vélos, Piétons se sont réunis régulièrement et ont élaboré des dossiers pour l'amélioration des déplacements « doux ».

Je n'oublierai pas la contribution des adhérents, usagers des transports, piétons, cyclistes qui au quotidien observent sur le terrain les anomalies, les progrès réalisés, ceux à réaliser et nous transmettent ces informations. Cela nous permet de faire un inventaire de remarques que nous transmettons aux autorités compétentes et qui nous sont utiles pour élaborer nos propositions.

La liste de nos activités est longue, j'en citerai les principales

- Réalisation de 4 bulletins (6 pages) distribués à 300 exemplaires.
- A l'initiative de la création du collectif « un Tramway pour l'agglomération de Toulon », nous œuvrons en particulier pour recueillir des signatures pour la pétition.
- Contact avec les associations et les CILs pour avoir des actions concertées.
- Tenue de nombreux stands. 19 journées d'action, plus de 200h de bénévolat pour la tenue des stands d'information sur les déplacements doux et la sécurité routière.
- Fête des 30 ans de TVD en juin

Nos adhérents sont stables

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Adhérents	83	31	49	63	68	86	91	92

Nos moyens matériels sont faibles pour une association de notre importance.

Une satisfaction : nous avons obtenu en 2010 une subvention de 6000€ du Conseil Régional Paca.

- Nous avons investi dans du matériel d'exposition.
- Du matériel informatique pour la gestion de l'association.

Pour amplifier notre action, il est nécessaire que nous disposions d'un aide financière plus importante des pouvoirs publics (Ville de Toulon, TPM, Conseil Général, Conseil Régional), c'est pourquoi nous refaisons des demandes de subvention à tous ces organismes pour 2011.

.../...

Pour conclure je suggérerai, en plus des points que nous avons défendus cette année, quelques **propositions pour l'activité du futur CA** :

- Amplifier l'information sur le choix du TCSP avant le vote des élus.
- Participer activement au débat sur la Ligne Grande Vitesse.
- Demander une tarification unique multimodale pour les travailleurs.
- La possibilité de disposer de vélos gratuits pour les abonnés Mistral. Le marquage des vélos.
- Faire appliquer les chartes techniques « Transport Collectif, Vélos, Piétons » du PDU.
- la mise en place de « Zones 30 » et « Zones de rencontre », pour une cohabitation plus harmonieuse de tous les modes de déplacements.
- Mutualisation de moyens et des compétences avec d'autres associations.
- Éducation à la sécurité routière (école, collèges).

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive. L'action pour l'amélioration des déplacements aura encore besoin de bras pendant longtemps. La participation, ne serait-ce que par une adhésion, de chacun de nous à notre association est utile pour améliorer la qualité de vie de tous, soyez en remerciés. Nous invitons chacun de vous à être notre correspondant dans les quartiers et à nous envoyer vos remarques pour l'amélioration des déplacements dans votre quartier.

Pour 2011 nous continuerons à œuvrer pour que « **la rue soit un espace à vivre ensemble** ».

Maurice

Antenne de La Seyne

- Le projet municipal était officiellement marqué par une volonté de réduire les nuisances du « tout automobile », donc de développer les transports alternatifs de même que de marquer un coup d'arrêt à l'urbanisation frénétique et « sauvage » (sans mesures de stationnement ni de circulation)

- C'est donc plutôt sous de bons auspices que s'annonçait notre participation au système de « démocratie locale » mis en place par la municipalité.

-1°) Participation aux « réunions de quartier » :

L'ordre du jour y est souvent dominé par les problèmes de circulation, stationnement et (in)sécurité routière : nous en profitons pour exposer nos conceptions sur le sujet et proposer des solutions de développement des modes doux qui pourraient aussi redynamiser le centre ville de La Seyne; nous parlons de la problématique du TCSP, et faisons signer à l'occasion la pétition tramway.

Généralement, nos interventions sont appréciées, y compris par les élus, qui y voient un soutien à leur politique « nouvelle ».

-2°) En outre, nous avons participé à des réunions sur de grands projets de la ville :

11mars: la requalification du rd pt « Kennedy » (centre ville de La Seyne) ayant pour objectif « un coeur de ville convivial et attractif »: nous avons approuvé ce projet, en y faisant ajouter les nécessaires arceaux à vélo.

30 mars: réunion de présentation du « pôle mer » (La Seyne / Ollioules)par TPM: là nous avons été très critiques : le volet « TCSP » était « en queue » des mesures et annonçait la problématique actuelle.

-Le déplacement d'une partie du marché en centre ville, pour le sécuriser par rapport à la circulation auto: avec là un objectif de « zone de rencontre » sur le secteur: avis positif de TVD.

-8 septembre: la « remunicipalisation » du stationnement: elle peut être l'occasion de mesures favorables à une circulation apaisée et un certain renouveau des commerces: mais là aussi nous en avons profité pour plaider la cause du tramway et du vélo.

NB: le maire a dit ce jour-là que le souci de sa municipalité était de faire adapter les horaires de la ligne 84 à ceux des trains.

3°) le 30 août, nous avons envoyé au maire un important dossier (courrier et photos) pour dénoncer le stationnement illégal sur les voies piétonnes et cyclables, lui proposer un certain nombre de mesures et lui demander d'en discuter: à part quelques contacts téléphoniques, à ce jour, nous n'avons eu aucune réponse !

4°) De façon plus ponctuelle et plus informelle, nous avons fait installer un parking à vélo sur une zone qui avait été requalifiée (sans cet aménagement): malheureusement, le matériel choisi et l'installation (en dévers) diminuent de beaucoup l'intérêt et la fréquentation de ce dispositif!

5°) 29 mai: à l'initiative de Bernard: tenue d'un stand à la journée sans voiture (conseil municipal des enfants).

6°) Participation au stand de la journée du patrimoine (19 sept): 100 signatures de la pétition tram.

7°) 22 septembre: à l'initiative de Bernard, rencontre de l'équipe du CCAS de Six-Fours: à terme il était prévu de sensibiliser les personnes en réinsertion aux transports alternatifs.

Pour conclure, nous allons persévérer pour faire comprendre que notre participation, même si elle est parfois critique, ne va que dans le sens du projet municipal... qu'il serait très dommageable d'oublier, dans l'intérêt de tous !

8°) En collaboration avec « planète sciences méditerranée » et à l'initiative de Bernard et Patrice: participation de TVD d'opérations PEDIBUS sur l'école primaire Malsert.

9°) Notons que la ville de La Seyne a un réel souci d'améliorer la sécurité des piétons: à cet effet, chaque fois que c'est possible, elle met des rues étroites en sens unique, au profit d'un aménagement ou d'un élargissement des trottoirs.

Conclusion : nous continuerons à participer au processus de « démocratie locale » en apportant nos idées - et aussi nos critiques - toujours pour aider la ville à réellement mettre en place un projet d'aménagement et de circulation en faveur des usagers que nous défendons.

Pauline et Jean-Jacques HP

RAPPORT COMMISSION TRANSPORTS EN COMMUN : LES TER DANS L'AGGLOMERATION TOULONNAISE

Depuis les dernières élections régionales de mars 2010, une nouvelle équipe en charge des transports a été mise en place au Conseil Régional PACA. Elle a décidé de promouvoir la concertation avec les associations, et c'est dans ce cadre que nous avons pu nouer des contacts intéressants avec Jean-Yves Petit, le Vice-Président transports et Jean-Claude Alberigo son bras droit (qui réside à Hyères). Nous espérons que ces échanges fructueux se poursuivront et permettront de faire aboutir nos projets décrits ci-après.

La desserte TER actuelle de l'agglomération toulonnaise

L'agglomération toulonnaise (519 640 habitants au dernier recensement), traversée d'ouest en est par ligne à double voie mise en service en mai 1859 par la Compagnie PLM, est la seule des dix premières agglomérations françaises à ne pas disposer d'un réseau TER spécifique. Elle a en effet toujours été considérée par la SNCF comme la grande banlieue de Marseille, ce qui explique le déséquilibre des dessertes TER entre l'est de l'agglomération et l'ouest, en direction de la cité phocéenne et l'est.

Vers Marseille, depuis le changement d'horaire du 14 décembre 2008, il existe un début de cadencement à la ½ heure et on peut donc estimer que ce service - qui comprend 28 A/R les jours ouvrables - est satisfaisant, sauf en soirée où le dernier TER quitte Toulon pour Marseille à 21 h 27.

En revanche en direction de Nice on ne trouve les jours ouvrables que 7 A/R Toulon ⇄ Hyères et 6 A/R Toulon ⇄ Les Arcs, avec une desserte très déséquilibrée puisque dans le sens Les Arcs – Toulon elle est assurée essentiellement le matin.

Par ailleurs il faut souligner que, sur les 10 km de traversée de l'agglomération entre La Seyne sur Mer et La Garde, il n'existe à l'heure actuelle qu'une seule gare, celle de Toulon, ce qui est un cas unique pour une métropole de cette taille (mais à Toulon on aime les exceptions !).

Autres relations TER circulant dans le Var

De la gare des Arcs partent et arrivent également des TER de et vers Saint Raphaël et Nice, avec un cadencement à certaines heures de la journée. En incluant les IC TER, on compte 16 A/R entre Les Arcs et Saint Raphaël assez bien répartis dans la journée.

La réouverture de l'ancienne antenne ferroviaire vers Draguignan est à l'étude, la FNAUT pensant qu'il s'agit d'une infrastructure idéale pour y faire circuler un tram-train plutôt qu'un TER classique. Plus tard se posera également le problème de la desserte ferroviaire de la future gare TGV Centre Var qui devrait se situer sur la commune du Muy.

Nos propositions pour une meilleure desserte

Voyons maintenant quelles sont les évolutions prévues pour ce service TER dans les années à venir, en nous basant sur les prévisions du Conseil régional PACA, autorité organisatrice de ces transports.

Des travaux d'amélioration de la ligne La Pauline – Hyères viennent de débiter, afin de lui permettre d'absorber un TER par heure vers 2014/2015.

En revanche aucune amélioration n'est prévue à court terme concernant les services TER entre Toulon et Les Arcs et il faudra là aussi attendre l'hypothétique mise en service de la LGV en 2023 pour obtenir, dans ce que le Conseil Régional PACA nomme « l'étoile de Toulon », un véritable service TER.

De même la construction sur cette ligne par RFF de deux nouvelles haltes, une à l'Escaillon et l'autre à Sainte Musse, est prévue seulement pour 2023 !

Il est clair que cette échéance est bien trop lointaine pour répondre à temps aux besoins de mobilité durable des habitants de l'agglomération, en permettant un transfert modal substantiel de l'automobile vers le transport public que tout le monde appelle de ses vœux.

Nous proposons donc la création d'un service TER spécifique à l'agglomération toulonnaise : le **REAT (Réseau Express de l'Agglomération Toulonnaise)**.

L'objectif affiché est d'offrir aux usagers dès 2015 une relation tous les ¼ d'heure dans chaque sens sur l'axe La Seyne sur Mer – La Pauline, cela dans une plage horaire comprise entre 6 h 30 et 20 h 30 et avec un temps de parcours de 20 minutes entre ces deux gares. Il s'agit donc de compléter la trame des TER existants exploités par la SNCF sous l'égide de la Région :

- en y insérant **des rames automotrices exploitées par la Communauté d'Agglomération TPM**
- et en **créant deux haltes ferroviaires supplémentaires dans l'agglomération**, l'une à l'ouest à l'Escaillon et l'autre à l'est à Sainte Musse.

Pour compenser les déséquilibres des relations actuelles entre l'est et l'ouest et l'absence de diamétralisation, certains services REAT ne desserviraient que la partie Toulon – La Pauline, en correspondance étroite avec les TER Marseille – Toulon dans cette dernière gare.

Une fois le service « sur les rails » il pourra être étendu en fonction des besoins vers l'ouest de l'agglomération jusqu'à Bandol (15 minutes depuis Toulon) et vers l'est jusqu'à Hyères (20 minutes depuis Toulon), sans aucun investissement supplémentaire que l'achat ou la location de rames additionnelles et la remise en état de la voie en impasse côté Toulon de la gare de Bandol.

Enfin la remise en service de la voie ferrée entre Hyères et Les Salins permettrait la desserte de l'aéroport d'Hyères par le REAT en 30 minutes depuis Toulon, et ce quelles que soient les conditions de circulation...

On aboutirait alors, vers 2020, à un véritable service rapide intra agglomération comparable par exemple au service **MerseyRail** mis en place à Liverpool par la communauté d'agglomération de cette ville anglaise et intégré à son réseau MerseyTravel (équivalent du réseau Mistral de TPM).

.../...

.../...

Les aspects juridiques

Actuellement la SNCF reste en position de monopole pour les services régionaux de voyageurs qu'elle assure comme exploitant sous l'égide des autorités organisatrices que sont les régions.

Mais le Ministre des Transports Thierry Mariani vient de déclarer que la France soutient le projet de directive européenne que la Commission prépare pour 2012, et qui vise à garantir le libre accès des opérateurs ferroviaires aux réseaux nationaux. Parallèlement le rapport du sénateur Francis Grignon (UMP) sur les modalités d'une ouverture à la concurrence des trains régionaux (TER) devrait être rendu au gouvernement au printemps et, selon la version du document diffusée en mai, cette commission Grignon se prononcerait pour que les régions, si elles le souhaitent, puissent ouvrir des TER à la concurrence afin d'obtenir « des gains de productivité et une diminution des coûts à qualité de service inchangée, voire supérieure ».

Nul doute que, si l'accord est donné aux régions, une communauté de communes telle que TPM puisse également devenir exploitant de trains sur son propre territoire et cela non pas en concurrence, mais en complément du service SNCF.

Conclusion

Le Réseau Express de l'Agglomération Toulonnaise (REAT) que nous proposons, offrira aux habitants de notre agglomération un moyen de déplacement écologique qui permettra de la traverser d'est en ouest, c'est-à-dire de La Seyne à La Garde, en seulement 15 minutes, et ceci avec une fréquence au quart d'heure.

Grâce à l'aménagement de plusieurs pôles d'échange multimodaux à La Seyne sur Mer, Toulon Escaillon, Toulon Centre, Toulon Sainte Musse et La Garde, il sera en étroite correspondance avec le réseau Mistral de l'agglomération, et en particulier avec le futur TCSP, ces deux réseaux fonctionnant en parfaite synergie.

Dans un premier temps l'investissement est tout à fait supportable par les finances des communes de TPM, puisque l'infrastructure, formée de l'actuelle ligne P.L.M., existe déjà. Seules devront être financés l'achat de rames automotrices et la construction de deux nouvelles haltes à l'Escaillon et à Sainte Musse, qui était de toute façon prévue par RFF, mais à échéance plus lointaine (après 2023) dans le cadre du développement prévu du réseau TER. Ainsi la mise en service de ce REAT pourrait avoir lieu dès 2014/2015, à peu près simultanément avec celle du premier tronçon du TCSP.

Un point très important à souligner est que ce service pourra être intégré au réseau Mistral de l'agglomération TPM, et son exploitation assurée directement par celle-ci, et non pas par la SNCF, l'évolution de la législation européenne (OSP) permettant à une entité autre que la SNCF d'exploiter des services de voyageurs sur les infrastructures de RFF. D'ailleurs un tram-train circule déjà dans ces conditions en France dans l'agglomération de Mulhouse.

Par la suite diverses extensions du REAT sont possibles en utilisant différentes lignes existantes, mais nécessitant des travaux de modernisation: à l'ouest vers le centre de La Seyne sur Mer, à l'est vers l'aéroport d'Hyères et à Toulon même vers le port de commerce. Notre agglomération possédera alors enfin un réseau de transport public digne d'une métropole de 519 640 habitants !

Jean-Pierre

RAPPORT COMMISSION TRANSPORTS EN COMMUN/RESEAU MISTRAL

Présentation un peu différente de l'an passé. (peu de changements dans la structure du réseau (ligne 12 prolongée d'Ollioules à la Seyne, davantage de fréquences sur certaines lignes (191A).

Demande d'observations faite auprès des adhérents. Quelques réponses seulement (pas assez d'usagers des TC à TVD ?)

Info /site Mistral : rien en dehors du commercial.

OBSERVATIONS TRANSMISES

1. Inconfort des voyageurs

Conduite souvent «sèche» des machinistes

Accostage au trottoir : trop en avant pour la montée (décalage porte avant/abri-bus)

trop éloigné latéralement (gare de Toulon: typique)

Absence d'abribus dénoncée à La Crau (arrêt Pasteur, Ecole Audibert (l. 29), à la Pauline (gare), à Toulon arrêt Port de commerce (ligne.23).

Toujours pérenne, le cas de l'arrêt Bazeilles, dont la matérialisation (poteau masqué par un gros platane, espace inexistant pour les usagers à cause d'un petit parc de stationnement) est dangereuse.

2. Problèmes mettant en cause la bonne circulation des bus

Dénoncés : la trop grande abondance des feux sur le parcours des lignes de l'est (9,29-39).

Les stops en ville (Pt deSuve, La Palasse).

Les carrefours mal réglés (Péri-Palais de Justice, Galeries Lafayette, Bir-Hakeim).

Cela est dû surtout aux km de SP pour TC insuffisants dans l'agglomération et à l'absence de système de commande des feux à leur profit. A quand une desserte adaptée et vraiment performante, en site propre et qui s'appuierait sur ce qui ressemble à un engin sur rail dont certains ont du mal à prononcer (et même seulement à entendre) le nom ?

.../...

Priorité au bus quittant son arrêt non respectée. Pb ancien à Toulon (cf. dénoncé dès 1964).

3. Et l'intermodalité ?

Certaines gares sont en connexion avec une ou plusieurs lignes de bus mais seules celles de Toulon et à l'ouest celles de La Seyne et Ollioules-Sanary ont une desserte ferroviaire substantielle. Le cas de La Seyne: la ligne 84 est interrompue après 19 h 25 alors qu'arrivent en gare un train de Marseille à 19 h 28 (!) et, en semaine, un autre à 20 h 06.

4. Les motifs de satisfaction

L'amélioration des fréquences (du moins sur le papier) et de la fréquentation (source Mistral) au cours de ces dernières années.

Les services nocturnes bus et bateaux

Bons services mais pas assez de communication de la part de Mistral. Il y a pourtant là un moyen, avec les services de navettes maritimes d'éviter le stationnement sauvage des voitures aux Sablettes (casino) et d'avoir avec le spectacle nocturne de la Petite Rade un argument touristique de premier ordre.

On citera aussi dans cet ordre d'idée la possibilité d'utiliser de jour, en combinant astucieusement les horaires, les services des lignes bus régulières et celles de lignes d'appel-bus de périphérie : on peut aller ainsi commodément du centre-ville de Toulon au village du Revest, dont la visite vaut le déplacement et le trajet A comme R peut se faire en moins de 20 minutes.

PROPOSITIONS

Lettre au réseau Mistral.(envoyée le 9 – 3) pour transmettre toutes ces observations **PRESENTATION DE QQ DIAPOS (3)**

Michel

Merci de penser à renouveler votre adhésion

Toulon Var Déplacements

24 rue Paul Lendrin, BP 5161, 83093 Toulon

Courriel : contact@toulonvardeplacements-asso.fr Tel : 06 18 16 31 27

Site : <http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Bulletin d'ADHÉSION 2011

NOM Prénom

Adresse

Code Postal Ville

E-mail :@.....

☐ Adhésion 2011 à Toulon Var Déplacements : 15 € ☐ Etudiant, faible revenu 7 €

☐ Association <50 membres : 15 € / ☐ Association >50 membres : 30 €

L'adhésion comporte l'envoi de « La rue on partage », bulletin de l'association (4 numéros)

Je souhaite recevoir le **bulletin sous forme électronique** (E-mail) oui ☐ non ☐

☐ abonnement seul au bulletin, envoyer 4 €.

Chèque à l'ordre de TVD, à envoyer au siège de l'association ou directement à la trésorière :

Pauline Cooper, TVD, 22 rue Louis Blanqui 83500 La Seyne/Mer